



Double loyer pour logement hlm ?

Par **jph**, le **26/01/2011** à **22:13**

Bonjour,

Le logement que j'occupe actuellement (type F3) est un logement HLM proposé par la société Domaxis. J'ai posé à la mairie de Guyancourt un dossier pour obtenir un logement plus grand (type F4).

Suite à une commission d'attribution des logements (le 11/01/2011), j'ai reçu un courrier (le 17/01/2011) me faisant part du fait que mon dossier (proposé par la mairie de Guyancourt) a été accepté par la société HLM Valophis sous réserve du résultat d'un entretien et de la copie du congé du logement actuel.

Lors de cet entretien (le 26/01/2011), la société Valophis m'a stipulé que je devrai rentrer 15 jours après dans l'appartement qu'il me propose.

Je leur est rappelé que j'avais tout de même à poser une lettre de préavis pour la société Domaxis, et que donc j'aurai à payer encore 2 mois de loyer avec la société domaxis en plus du loyer de la société Valophis.

Est ce une situation normale d'avoir à payer 2 loyers en même temps lorsque l'on passe d'une société HLM à une autre ?

N'y a t'il pas une loi qui peut empêcher cet abus ?

je vous remercie d'avance pour les réponses que vous pourriez m'apporter face à cette situation.

jph